

BILAN DES DPJ-DP 2017

L'ADOLESCENCE, UNE TRAVERSÉE EN EAUX VIVES



Tu n'es pas tes actions, mais tu
apprends d'elles. — Julien, 16 ans



MOT DES DPJ

L'adolescence est une étape marquante de la vie, parce qu'elle est en soit une période de transformations, faite de doutes, de remises en question et d'une quête identitaire. C'est aussi, objectivement, un âge exigeant et complexe, en raison des nombreux changements qui se manifestent tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. Cela explique pourquoi l'adolescence fait autant parler d'elle... Pour ses beautés, sa fougue, ses passions et sa créativité, mais aussi pour les défis qu'elle impose à certains jeunes en difficulté, l'adolescence est une étape du développement qui ne laisse personne indifférent.

La transgression des règles fait partie du processus de socialisation à l'adolescence. La délinquance commune est le fait de 45 % des adolescents.
– Desjardins et Al., 2008

L'adolescence, c'est un peu comme une rivière. Elle coule irrémédiablement vers le fleuve : la vie adulte. Tantôt calme et tran-

quille, vibrante ou agitée, voire menaçante, chaque rivière est distincte et influencée par son environnement, ses affluents et la qualité de ses ressources. Comme les rivières, les adolescents sont uniques et chacun a une valeur inestimable.

Il faut se soucier de chacun d'eux, s'intéresser à leur présent et se préoccuper de leur devenir. Malgré les tourbillons, les courants forts et les eaux troubles qui peuvent caractériser leur parcours, les adolescents, tout comme les rivières, sont en constante évolution et portent en eux un immense potentiel de vie et de développement.

Comme DPJ, nous sommes quotidiennement confrontés à la grande détresse vécue par les plus vulnérables d'entre eux et à la difficulté que nous éprouvons, comme société, à établir avec ceux-ci une relation positive, respectueuse et inclusive.

Considérant que ces adolescents ont besoin de chacun de nous et que leur voix fait souvent défaut ou est maladroite, nous avons choisi, dans le cadre de notre 14^e bilan annuel, d'aborder la question de l'engagement collectif nécessaire pour réussir à mieux prendre soin de ces jeunes et à les aider à traverser le tumulte de leur vie.

Les adolescents confiés aux DPJ du Québec ont plusieurs visages. Ce sont des enfants victimes de maltraitance qui peinent à grandir, des jeunes qui présentent des problèmes de santé mentale, ou de toxicomanie, des ados qui sont victimes d'exploitation et dont le parcours est souvent

marqué par un manque de soins, d'encadrement, d'affection, de stabilité relationnelle et de modèles inspirants.

Souvent qualifiés de difficiles et de provocateurs, ces jeunes sont perçus comme étant « blindés » sur le plan affectif et très habiles dans la mise en échec relationnelle. Ils ressemblent à ces rivières qu'on considère comme infranchissables, qui impressionnent et qu'on regarde de loin, craignant de perdre pied si on s'y aventure. Or, derrière cette attitude de fermeture et d'arrogance, qui constitue ni plus ni moins un bouclier, se cache la plupart du temps un jeune démuni et désarmé, un jeune qui a particulièrement besoin de notre bienveillance et de nos efforts pour bâtir un pont vers lui.

Quand on prend le temps de s'intéresser au parcours de ces jeunes, on constate qu'il ressemble très souvent à des rapides qui n'en finissent plus. Des manques apparaissent souvent dès qu'ils sont tout-petits. Additionnés les uns aux autres, ces manques marquent déjà leur histoire. Cela s'observe, entre autres, lors de leur entrée à l'école. Que ce soit en raison de difficultés d'apprentissage ou de comportements, cette étape prend pour certains l'allure d'une épreuve qui nourrit le sentiment de ne pas être à la hauteur, de décevoir et de déranger. D'emblée fragile, l'estime de soi s'abîme. Suit le secondaire, où les déficits accumulés s'imposent encore davantage, entraînant échec sur échec, nourrissant un sentiment persistant de honte, d'injustice et de colère et provoquant une perte de sens et de motivation. C'est sans compter l'empreinte de l'univers familial qui s'ajoute parfois aux blessures.

L'attitude, les gestes et les paroles de tous les adultes qui accompagnent ces enfants sont cruciaux. Ils peuvent être l'étincelle qui leur permettra de prendre leur envol, ou, tristement, nourrir leur sentiment d'incompétence et d'exclusion sociale. Les adultes à qui est confié le mandat d'inspirer le devenir de ces adolescents ont des responsabilités immenses. Heureusement, leur engagement à la cause des jeunes l'est tout autant.

Le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « tous les êtres humains naissent égaux en dignité et en droit ». Certes, mais le demeurent-ils ? Nous voudrions

pouvoir l'affirmer haut et fort, parce qu'il est inconcevable qu'il en soit autrement. Or, nous savons tous qu'il n'en est rien. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour le constater.

Nos adolescents sont notre avenir proche. Dans peu de temps, ce sont eux qui forgeront notre monde. Comme nos rivières, ils contribueront à la qualité de notre environnement. Il est urgent de se préoccuper de la place qu'on leur fait et de la voix qu'on leur donne. Il est urgent de se soucier de leur bien-être, de leur santé mentale et de leur intégration sociale.

À titre de Directeurs et de Directrices de la protection de la jeunesse, nous voulons porter le message suivant : il est essentiel que tous les acteurs impliqués auprès des jeunes se questionnent sur le regard qu'ils portent sur ceux-ci, qu'ils maintiennent leur engagement et réaffirment leur volonté de les aider et de les protéger. Ensemble, nous devons faire preuve de courage et de créativité dans nos façons de faire afin de parvenir à apprivoiser ces rivières turbulentes. Nous devons persévérer dans notre action et soutenir avec le plus d'humanité possible les plus vulnérables d'entre eux, et ainsi réussir à les guider afin qu'ils puissent actualiser tout leur potentiel.

Prendre soin de nos jeunes, c'est investir dans notre avenir collectif et surtout, c'est jeter les bases d'une société où les êtres humains naissent et demeurent égaux en dignité et en droit.

Sautes d'humeur, impulsivité, irritabilité, difficulté de concentration, recherche de sensations fortes... ces comportements qu'on reproche souvent aux adolescents s'expliquent par le fait qu'à cet âge, le cerveau n'a pas terminé de se développer et cherche à réguler des doses grandissantes d'hormones sexuelles... – Sonia Lupien, chercheuse



« Si ton enfance a été amochée, ton adolescence va l'être...
l'adolescence c'est une suite des additions de l'enfance... »

Francis, 17 ans

« Ce que je veux faire plus tard : aider les gens qui en ont
besoin, parce que moi on m'a aidée. »

Magalie, 15 ans

Les jeunes en centre de réadaptation ont vécu fréquemment l'expérience de traumatismes multiples :

- les abus physiques (chez 60% des jeunes);
- les mauvais traitements psychologiques (68%);
- les abus sexuels (38%);
- la négligence physique (56%);
- la négligence psychologique (58%).

Source : Collin-Vézina, D., Coleman, K., Milne, L., Sell, J. & Daigneault, I. (2011). Trauma Experiences, Maltreatment-Related Impairment, and Resilience Among Child Welfare Youth in Residential Care. *International Journal of Mental Health and Addiction*, vol. 9, issue 5.

Les mauvais traitements durant l'enfance pavent la voie aux difficultés sociales à l'adolescence, et à la limite à l'itinérance : les DPJ du Québec veulent continuer à tout mettre en œuvre pour offrir aux jeunes qui ont vécu un parcours difficile, les meilleurs outils possibles pour se préparer à la vie adulte.

Liste des DPJ-DP

CISSS du Bas-Saint-Laurent

Anne Duret
Jour ou soir : 1 800 463-9009

CIUSSS du Saguenay- Lac-Saint-Jean

Caroline Gaudreault (intérim)
Jour ou soir : 1 800 463-9188

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Dominique Jobin
Jour ou soir : 1 800 463-4834

CIUSSS de la Mauricie-et- du-Centre-du-Québec

Gina Landry
Jour ou soir : 1 800 567-8520

CIUSSS de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Alain Trudel
Jour ou soir : 1 819 566-4121

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île- de-Montréal

Michelle Dionne
Jour ou soir : 514 896-3100

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de- Montréal

Assunta Gallo
Jour ou soir : 514 935-6196

CISSS de l'Outaouais

Michelyne Gagné
Jour ou soir : 1 819 771-6631

CISSS de l'Abitibi- Témiscamingue

Philippe Gagné
Jour ou soir : 1 800 567-6631

CISSS de la Côte-Nord

Marlene Gallagher
Jour ou soir : 1 800 463-8547

CISSS de la Gaspésie

Diane Perron
Jour : 1 800 463-4225
Soir : 1 800 463-0629

CISSS de la Chaudière- Appalaches

Chantal Poulin (intérim)
Jour ou soir : 1 800 461-9331

CISSS de Laval

Sonia Mailloux
Jour ou soir : 1 888 975-4884

CISSS de Lanaudière

Maryse Olivier
Jour ou soir : 1 800 665-1414

CISSS des Laurentides

Denis Baraby
Jour ou soir : 1800 361 8665

CISSS de la Montérégie-Est

Josee Morneau
Jour ou soir : 1 800 361-5310

Centre de santé Tulattavik de l'Ungava

Martin Careau
Jour ou soir : 1 819 964-2905

Centre de santé Inuulitsivik

Chantal Laverdure
Jour ou soir : 1 877 535-2345

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie- James

Robert Auclair
Jour ou soir : 1 800 409-6884